

Commission Paritaire Régionale des Professionnels de l'Appareillage Titres 1 et 4 de la LPP

19 septembre 2024



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Rhône

Relevé de décisions

Repérage

Le relevé de décisions (RD) est intégré au support de présentation.

Il s'identifie par un code visuel combinant des **repères jaunes à droite**, un fond jaune et le pictogramme ci-dessous.



Le RD fait état des débats intervenus entre la section professionnelle et la section sociale.

Les décisions actées lors de la commission sont mises en évidence dans des bandeaux colorés.



Cette commission ayant fait l'objet d'un vote en séance, les pouvoirs attribués sont signalés ainsi :



Les questions / échanges seront illustrées par le pictogramme et bandeau ci-dessous et **traitées tout au long de la présentation.**



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Rhône

Relevé de décisions



Approuvé le //2024 par
Le Président M. DE JOTEMPS

Approuvé le 18/09/2023 par
La Présidente de la Section Sociale
Mme COULET



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Rhône

CPR des Professionnels de l'Appareillage

19 septembre 2024

1. Désignation des Présidents des deux sections et du Président de la CPR pour 2024
2. Approbation du relevé de décisions de la CPR du 24/11/2023
3. Analyse des dépenses et démographie des professionnels
4. Numérique en santé : télétransmission, SCOR
5. Dématérialisation pour les prescripteurs des DAP/OAM/PPC
6. Questions diverses



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Rhône



Participants

Membres Section Professionnelle

Président **M. Edouard DE JOTEMPS**

M. Pierre COULOT

M. Kalil SAKREF

UPSADI (titulaire)

SNADOM (suppléant)

SYNALAM (suppléant)



M. Philippe ROUSSEL
(SYNAPSAD) donne pouvoir
à M. Kalil SAKREF

Membres Section Sociale

Mme Estelle COULET

Mme Raja YASSOUB

Dr Cédric VALENDUC

Mr Laurent LESIGNE

Dr Sophie JARLIER

Sous-Directrice CPAM 69 (titulaire)

Gestion du Risque (titulaire)

Médecin Conseil DRSM AURA (titulaire)

Conseiller DRSM AURA (titulaire)

Médecin Conseil MSA (suppléante)

M. Laurent COLAS

Coralie FILLETON

Gestion du Risque (conseiller technique)

Assistante de Direction



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Rhône



Excusés-Absents

Membres Section Professionnelle

Philippe ROUSSEL

Jean-Roch MEUNIER

SYNAPSAD (titulaire) - pouvoir donné

UNPDM (titulaire)



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Rhône

1. Désignation des Présidents des deux sections et du Président de la CPR pour 2024



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Rhône

Désignation des Présidents des deux sections et du Président de la CPR pour 2024

Présidence

En vertu de l'alternance de la Présidence par année civile, la Présidence revient à la section professionnelle en 2024.

- ❖ Président de la section sociale ➔ Mme Estelle COULET
- ❖ Président de la section professionnelle ➔ M. Edouard DE JOTEMPS
- ❖ Président de la commission 2024 ➔ M. Edouard DE JOTEMPS



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Rhône

Rappel des membres actuels de la section professionnelle

Liste actualisée au 19/09/2024

Syndicat	Président	Membre	Nom
Union Nationale des Prestataires de Dispositifs Médicaux UNPDM (1 voix)	13 Rue de Calais, 75009 Paris adresse convoc à jcrepin@unpdm.com	Titulaire	Jean-Roch MEUNIER
		Suppléant	Frédéric PIANT
SYNALAM (1 voix)	126 rue de Charenton 75012 PARIS 01 72 76 25 78 Mme Duvochel assistante : 06 30 29 93 72	Titulaire	Kalil SAKREF
		Suppléant	en attente de désignation
SNADOM (1 voix)	66 Bd Saint Michel 75006 PARIS 06 12 31 15 49	Titulaire	en attente de désignation
		Suppléant	Pierre COULOT
SYNAPSAD (1 voix)	inconnu	Titulaire	Philippe ROUSSEL
		Suppléant	Jean-Philippe ARNAUD
UPSADI (1 voix)	inconnu	Titulaire	Edouard DE JOTEMPS
		Suppléant	en attente de désignation



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Rhône

2. Approbation du relevé de décisions de la CPR du 24/11/2023



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Rhône



| Relevé de décisions

Validation du relevé de décisions de la CPR du 24/11/2023

La Présidente soumet le relevé de décisions de la CPR des Professionnels de l'Appareillage Titres 1 et 4 de la LPP du 24/11/2023 à validation des membres de la commission.



Le relevé de décision de la CPR du 24 novembre 2023 est validé à l'unanimité des membres.

3. Analyse des dépenses et démographie des professionnels



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Rhône

Évolution 2023 des dépenses Titres 1, 2 chapitre 4 et 4 de la LPP (en base de remboursement – tous régimes – région d'implantation du fournisseur)

Titre et chapitre de la LPP	Évolution 2022/2023				Montants 2023		
	Région AURA	Région AURA Évolution en quantités d'actes	France	Contribution en % à l'évolution région AURA	Région AURA	France	Poids région/France
11.DM, matériels et produits pour le traitement de pathologies spécifiques	8,4%	12,0%	8,6%	90,4%	430 849 857 €	3 864 982 965 €	11,1%
12.DM de maintien à domicile et d'aide à la vie pour malades et handicapés	1,3%	2,5%	1,9%	1,7%	48 504 417 €	440 739 949 €	11,0%
13.Articles pour pansements, matériels de contention	14,1%	11,8%	2,7%	5,4%	16 155 122 €	74 925 216 €	21,6%
24.Prothèses externes non orthopédiques	12,9%	20,3%	14,9%	2,6%	8 557 720 €	31 839 211 €	26,9%
41.Fauteuils roulants	-1,2%	-1,7%	5,4%	-0,3%	8 931 270 €	89 986 640 €	9,9%
42.Véhicules divers	1,2%	-2,6%	1,3%	0,1%	1 557 688 €	23 144 215 €	6,7%
43.Adjonctions, options et réparations applicables aux fauteuils roulants	0,9%	-1,6%	3,7%	0,1%	2 929 968 €	25 901 616 €	11,3%
TOTAL	7,7%	11,0%	7,7%	100,0%	517 486 044 €	4 551 519 813 €	11,4%



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Rhône

Évolution PCAP 2022 détail des principaux postes de dépenses (en base de remboursement – tous régimes – région d'implantation du fournisseur)

PCAP : de janvier à décembre 2023 comparé à janvier à décembre 2022

Titre et chapitre dans la LPP	Section	Libellés	Montants 2023 région	Évolution région	Région AURA Evolution en quantités d'actes	Évolution France	Contribution en % à l'évolution région AURA	Montants 2022 région
Titre I Chap 1 : DM, matériels et produits pour le traitement de pathologies spécifiques	1	DM pour traitement des maladies respiratoires et ORL	262 797 701 €	5,9%	8,1%	6,7%	39,3%	248 240 739 €
	2	DM et prestations associés de perf à domicile (hors insulinothérapie)	100 266 632 €	19,5%	22,2%	14,2%	44,2%	83 875 425 €
	3	DM pour auto-traitement, auto-contrôle et auto-mesure	4 710 128 €	19,1%	195,0%	26,3%	2,0%	3 956 012 €
	4	DM pour traitement incontinence, troubles colorectaux et pour appareil uro-génital	28 875 608 €	2,2%	5,3%	6,7%	1,7%	28 253 016 €
	5	Produits pour nutrition ou réhydratation et matériel d'administration	27 846 596 €	2,0%	2,6%	3,3%	1,5%	27 305 103 €
	6	DM de prévention, de traitement et de maintien pour l'appareil locomoteur	608 321 €	33,2%	29,5%	8,9%	0,4%	456 753 €
	7	DM pour autres traitements et articles divers	5 744 871 €	9,8%	10,9%	5,9%	1,4%	5 232 507 €
Titre I chap 2 : DM de maintien à domicile et d'aide à la vie pour malades et handicapés	1	Lits et matériels pour lits	31 447 801 €	0,5%	2,0%	1,7%	0,4%	31 290 158 €
	2	DM et matériels d'aide à la vie	17 056 616 €	2,9%	3,6%	2,3%	1,3%	16 572 573 €
Titre I chap 3 : Articles pour pansements, matériels de contention	1	Articles pour pansements	12 903 725 €	13,0%	10,3%	1,8%	4,0%	11 417 060 €
	2	Matériels de contention et de compression vasculaires	3 251 397 €	18,4%	18,7%	7,6%	1,4%	2 745 844 €
TOTAL Titre I			495 509 397 €	7,9%	11,0%	7,8%	97,5%	459 345 192 €
Titre IV chap 1 : Fauteuils roulants	1	Fauteuils roulants à propulsion manuelle	3 186 524 €	-3,5%	-2,3%	-0,1%	-0,3%	3 300 875 €
	2	Fauteuils roulants à propulsion par moteur électrique	5 373 096 €	0,1%	1,2%	9,5%	0,0%	5 367 668 €
	3	Fauteuils roulants verticalisateurs	371 650 €	1,1%	-4,9%	3,2%	0,0%	367 538 €
Titre IV chap 2 : Véhicules divers	1	Poussettes et fauteuils roulants à pousser	1 253 754 €	-4,2%	-4,9%	-4,2%	-0,1%	1 309 267 €
	2	Tricycles à propulsion manuelle ou podale	126 234 €	17,6%	17,6%	35,3%	0,1%	107 299 €
	3	Scooter électrique modulaire	177 700 €	45,3%	42,7%	4,6%	0,1%	122 300 €
Titre IV chap 3 : Adjonctions, options et réparations applicables aux fauteuils roulants	1	Adjonctions et ou options applicables aux fauteuils roulants	1 676 147 €	0,9%	-1,0%	2,3%	0,0%	1 661 666 €
	2	Réparations applicables aux fauteuils roulants	1 204 716 €	0,8%	-2,2%	2,5%	0,0%	1 195 725 €
	3	Adjonctions et ou options aux véhicules divers	34 839 €	4,7%	0,2%	8,9%	0,0%	33 274 €
	4	Réparations applicables aux véhicules divers	14 266 €	9,9%	14,5%	-81,1%	0,0%	12 977 €
TOTAL Titre IV			13 418 927 €	-0,4%	-1,7%	4,4%	-0,2%	13 478 588 €
TOTAL			517 486 044 €	7,7%	11,0%	7,7%	100,0%	480 405 051 €



Relevé de décisions

Évolution PCAP 2022 détail des principaux postes de dépenses

Les pansements, perfusions à domicile et appareillages d'apnée du sommeil font partie des principaux postes de dépenses, et font l'objet d'un suivi particulier par la CPAM.

La section professionnelle évoque la hausse de la population bénéficiaire et du maintien à domicile qui sont à l'origine de prescriptions de dispositifs LPP.

A noter : l'évolution en quantité d'actes ne représente pas l'évolution du nombre de bénéficiaires, qui peut être inférieure

Zoom sur les dépenses de PPC et apnée du sommeil

Évolution PCAP 2023 détail des principaux postes de dépenses (en base de remboursement – tous régimes – région d'implantation du fournisseur)

PCAP : de janvier à décembre 2023 comparé à janvier à décembre 2022

Année de remboursement	Base de remboursement	Montant remboursé	Quantité d'actes	Nombre de bénéficiaires	Nombre de PS Exécutants	Nombre d'établissements prescripteurs	Nombre de PS prescripteurs libéraux	Base de remboursement annuelle par bénéficiaire	Base de remboursement par acte	nombre d'acte par bénéficiaire
2022	149 328 985 €	106 313 691 €	10 518 627	224 849	62	940	7 844	664 €	14,20 €	46,8
2023	163 356 952 €	116 506 311 €	11 461 163	247 690	59	1 021	8 358	660 €	14,25 €	46,3
Évolution N/N-1	9,4%	9,6%	9,0%	10,2%	-4,8%	8,6%	6,6%	-0,7%	0,4%	-1,1%



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Rhône



Relevé de décisions

Zoom sur les dépenses de PPC et apnée du sommeil



Les fournisseurs estiment qu'il serait judicieux de réfléchir à une meilleure tarification des actes de polygraphie et polysomnographies, et s'interrogent sur l'aptitude des profils désignés pour effectuer ces actes. Pour le groupe Adène, 84% des périodes de 28 jours sont de plus de 4h, 12% entre 2h et 4h et seulement 4% de moins de 2h. Selon eux l'inobservance est un enjeu plutôt marginal sur la PPC.

La section professionnelle évoque une diminution progressive des tarifs unitaires pour contrebalancer la volonté des pouvoirs publics de maîtriser la dépense sur la PPC. Néanmoins cette tendance peut aboutir à une situation intenable pour les prestataires à long terme, et les déplacements au domicile des patients deviennent de moins en moins incitatifs ce qui n'est pas favorable à une amélioration de l'observance,



Concernant le Nombre de PS prescripteurs libéraux, la CPAM détaillera le nombre de prescripteurs initiaux (sans les médecins généralistes concernant les renouvellements). Une action a été menée en 2022 pour vérifier la qualification de ces prescripteurs.

Zoom sur les dépenses de boucle semi-fermée

Évolution PCAP 2023 détail des principaux postes de dépenses (en base de remboursement – tous régimes – région d'implantation du fournisseur)

PCAP : de janvier à décembre 2023 comparé à janvier à décembre 2022

Année de remboursement	Base de remboursement	Montant remboursé	Quantité d'actes	Nombre de bénéficiaires	Nombre de PS Exécutants	Nombre d'établissements prescripteurs	Nombre de PS prescripteurs libéraux	Base de remboursement annuelle par bénéficiaire	Base de remboursement par acte	nombre d'acte par bénéficiaire
2022	1 301 152 €	1 292 783 €	183 670	603	13	64	15	2 158 €	7,08 €	304,6
2023	11 196 707 €	11 112 538 €	1 650 012	2 637	18	137	64	4 246 €	6,79 €	625,7
Évolution N/N-1	760,5%	759,6%	798,4%	337,3%	38,5%	114,1%	326,7%	96,8%	-4,2%	105,4%



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Rhône

Démographie des fournisseurs

Dénombrement* des fournisseurs en société (Spécialité 60)

Effectifs présents au	DEPARTEMENT												REGION AURA
	AIN	ALLIER	ARDE CHE	CANTAL	DROME	ISERE	LOIRE	HAUTE-LOIRE	PUY-DE-DOME	RHONE	SAVOIE	HAUTE-SAVOIE	
31 décembre 2023	43	34	16	9	60	97	88	16	24	138	30	56	611
31 décembre 2022	40	37	16	9	58	94	86	16	23	140	31	56	606
Solde	3	-3	0	0	2	3	2	0	1	-2	-1	0	5
dont installations	5	1	0	0	2	3	2	0	2	8	0	1	24
dont cessations	2	4	0	0	0	0	0	0	1	10	1	1	19

Dénombrement* des fournisseurs artisans (Spécialité 61)

Effectifs présents au	DEPARTEMENT												REGION AURA
	AIN	ALLIER	ARDE CHE	CANTAL	DROME	ISERE	LOIRE	HAUTE-LOIRE	PUY-DE-DOME	RHONE	SAVOIE	HAUTE-SAVOIE	
31 décembre 2023	9	16	26	11	4	10	30	16	29	9	17	7	184
31 décembre 2022	7	15	24	13	4	9	30	13	28	10	16	2	171
Solde	2	1	2	-2	0	1	0	3	1	-1	1	5	13
dont installations	3	1	2	0	0	1	0	3	2	0	1	5	18
dont cessations	1	0	0	2	0	0	0	0	1	1	0	0	5

Dénombrement* des fournisseurs commerçants (Spécialité 62)

Effectifs présents au	DEPARTEMENT												REGION AURA
	AIN	ALLIER	ARDE CHE	CANTAL	DROME	ISERE	LOIRE	HAUTE-LOIRE	PUY-DE-DOME	RHONE	SAVOIE	HAUTE-SAVOIE	
31 décembre 2023	0	3	0	0	0	1	2	1	4	2	1	0	14
31 décembre 2022	0	0	0	0	0	1	2	1	3	2	1	0	10
Solde	0	3	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	4
dont installations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
dont cessations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

* Nombre de professionnels de santé enregistrés dans le Fichier National des Professionnels de Santé (FNPS)



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Rhône

Relevé de décisions



Démographie des fournisseurs



La section professionnelle souhaiterait obtenir le dénombrement des professionnels des appareillages.

Les CPAM démarrent une campagne sur les compléments nutritionnels oraux auprès des prescripteurs qui présentent le nombre le plus élevé de prescriptions de compléments, via les Délégués d'Assurance Maladie.

La campagne rappelle les cas cliniques et l'adaptation des délivrances de CNO en fonction de l'état du patient.

4. Numérique en santé : télétransmission, SCOR



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Rhône

Taux de télétransmission* des fournisseurs de biens médicaux inscrits aux Titres 1 et 4 pour la période de remboursement de janvier à décembre 2023

Taux de télétransmission* des Fournisseurs de biens médicaux Inscrits aux Titres I, II chapitre 4 et IV pour la période de remboursement du 01/01/2023 au 31/12/2023

Nombre de factures remboursées	DEPARTEMENT												REGION AURA
	AIN	ALLIER	ARDECHE	CANTAL	DROME	ISERE	LOIRE	HAUTE-LOIRE	PUY-DE-DOME	RHONE	SAVOIE	HAUTE-SAVOIE	
en totalité	224 947	104 654	34 080	51 580	97 624	1 099 380	336 849	14 698	217 831	1 671 437	298 872	83 960	4 235 912
télétransmises	223 319	104 123	32 710	51 100	97 215	1 090 397	335 777	14 453	214 463	1 659 404	297 330	82 512	4 202 803
Taux de télétransmission en %	99,28%	99,49%	95,98%	99,07%	99,58%	99,18%	99,68%	98,33%	98,45%	99,28%	99,48%	98,28%	99,22%

* N. B. : Pour chaque département, le taux de télétransmission concerne les flux des professionnels de santé du département (exclusion des flux des PS hors département) pour les assurés du régime général hors Sections Locales Mutualistes rattachés à la région AURA.

Résultat précédent : période de remboursement du 01/01/2022 au 31/12/2022

remboursées	AIN	ALLIER	ARDECHE	CANTAL	DROME	ISERE	LOIRE	HAUTE-LOIRE	PUY-DE-DOME	RHONE	SAVOIE	HAUTE-SAVOIE	AURA
en totalité	173 231	98 369	29 259	45 738	96 287	998 646	286 562	14 604	197 068	1 571 178	228 293	79 159	3 818 394
télétransmises	171 392	97 716	28 118	45 315	95 446	990 008	285 033	14 199	193 990	1 559 527	226 110	77 556	3 784 410
Taux de télétransmission en %	98,94%	99,34%	96,10%	99,08%	99,13%	99,14%	99,47%	97,23%	98,44%	99,26%	99,04%	97,97%	99,11%

* Nombre de professionnels de santé enregistrés dans le Fichier National des Professionnels de Santé (FNPS)



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Rhône

SCOR – Dématérialisation des pièces justificatives

Taux d'équipement en SCOR des fournisseurs d'appareillage

DÉPARTEMENT	NB PS SCOR	TAUX DE PJ DANS SCOR
AIN	17	100 %
ALLIER	10	100 %
ARDÈCHE	7	100 %
CANTAL	7	100 %
DROME	14	100 %
ISÈRE	31	100 %
LOIRE	20	100 %
HAUTE-LOIRE	8	100 %
PUY DE DOME	12	100 %
RHÔNE	33	94,29 %
SAVOIE	9	100 %
HAUTE-SAVOIE	12	100 %





Relevé de décisions

SCOR – Dématérialisation des pièces justificatives



La section professionnelle fait état de difficultés pour les éditeurs de logiciels à intégrer l'outil SCOR, notamment pour l'éditeur Isadom. Ils ne peuvent donc pas intégrer la totalité des PJ dans l'outil, et doivent poursuivre les envois papier. Certains éditeurs commencent toutefois à proposer des solutions pour étendre les cas d'usages de SCOR, à perspective 2025.

Le secteur est caractérisé par un morcellement de petits éditeurs de logiciel ce qui n'est pas aidant pour déployer la solution SCOR.

5. Dématérialisation pour les prescripteurs des DAP/OAM/PPC



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Rhône

La demande d'EP des PPC OAM devient la norme

Taux d'équipement en SCOR des fournisseurs d'appareillage

Depuis juin 2024, un téléservice de gestion des demandes d'accords préalable PPC ou AOM pour les patients âgés de 16 ans ou plus est mis à disposition des médecins libéraux sous Amelipro.

Ce service permet de faciliter et de sécuriser le traitement de ces demandes :

- Envoi et réception sécurisés auprès de l'Assurance Maladie,
- L'algorithme permet de vérifier les conditions de prise en charge dans une grande majorité des cas et valider le jour même les demandes,
- Le médecin peut éditer la prescription médicale sécurisée permettant d'attester l'accord de la CPAM.

Les prescripteurs doivent s'y conformer avant le 31/12/24.



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Rhône



Relevé de décisions

La demande d'EP des PPC OAM devient la norme



La section professionnelle signale plusieurs cas de médecins hospitaliers qui ont reçu des courriers de refus d'accord de la CPAM en lien avec l'utilisation du CERFA N°629 pour la DEP, alors que les prescriptions ne concernent pas la PPC mais des ventilations ou l'oxygène DEP. Le SNADOM a participé à une réunion nationale; il semble compliqué pour les éditeurs de logiciels d'intégrer la DAP dans les logiciels utilisés par les professionnels de santé, cette problématique a été remontée au national.



La CPAM se rapproche de l'Échelon Local du Service Médical afin de résoudre le problème de refus d'accord non justifié.

Ajout post-CPR : le Service Médical du Rhône a été informé et a reconnu qu'il s'agissait d'une erreur – théoriquement tout devrait être rentré dans l'ordre dès novembre 2024.

6. Questions diverses



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Rhône

| Questions diverses

Proposition de date:

Jeudi 18 septembre 2025 à 10h00



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Rhône